



L'élaboration de la qualité environnementale dans le vin : Vers la nécessaire convergence des pratiques et de leur reconnaissance.

**Véronique Saint Ges, Marie-Claude Bélis-Bergouignan,
Université Montesquieu Bordeaux4**

saintges@u-bordeaux4.fr

. belis@u-bordeaux4.fr

Le développement durable de la filière vitivinicole ne peut plus faire abstraction des exigences environnementales et des perceptions du marché concernant la qualité du vin. Dans un contexte de mondialisation et de concurrence économique tant par les prix que par la diversité des normes, notamment, de sécurité sanitaire et environnementale, les acteurs de la filière sont confrontés à un double enjeu : répondre aux exigences réglementaires en réalisant des investissements environnementaux souvent coûteux, et orienter la gestion de leur exploitation vers des objectifs de durabilité environnementale, économique et sociale.

Le vin, produit traditionnel attaché à un terroir est supposé *de facto* pour les consommateurs, les producteurs et les metteurs en marché être issu de modes de production respectant l'environnement. En réalité, il existe une grande variété dans les pratiques environnementales des viticulteurs allant de la mise en conformité minimale au dépassement de la réglementation. En effet, la multiplicité des chartes ou des cahiers des charges environnementaux rend difficile la décision de la mise en place de telle ou telle innovation environnementale (technologique ou organisationnelle) dans la chaîne de production du vin. De plus, les producteurs ont du mal à déterminer le juste niveau d'engagement dans les bonnes pratiques culturelles dans la mesure où les efforts individuels supplémentaires consentis ne se trouvent pas être pris en compte en termes de positionnement de marché.

Ce contexte conduit à une hyper segmentation des comportements des acteurs, des pratiques et à un brouillage des signes de qualité dont les retombées peuvent être nuisibles à l'image de l'ensemble de la profession. Ainsi, de nombreux signes de qualité publics (Agriculture Raisonnée, Agriculture Biologique) et privés (marque, norme interne) cohabitent complexifiant ainsi la lisibilité pour l'ensemble des acteurs (producteurs, négociants, consommateurs) d'un vin « respectueux de l'environnement ». Or, il s'avère que la qualité environnementale dans la viticulture doit obtenir une certaine réputation pour laquelle il est nécessaire de rationaliser les critères prenant en compte le champ des possibles exprimés par les acteurs. Ces signes de reconnaissance peuvent être source d'une meilleure information auprès des producteurs leur donnant ainsi un support pour développer leurs bonnes pratiques environnementales. De même, ils pourraient servir de référentiel pour une meilleure identification du vin par le consommateur ou les acheteurs.

Nous pouvons donc considérer que les critères de qualité du vin sont en train de se modifier dans l'esprit des acteurs. En effet, jusqu'alors la qualité organoleptique était essentiellement recherchée tant par les techniciens du vin que par les consommateurs et la question de la préservation de l'environnement vient perturber la perception du produit vin. En conséquence, nous sommes amenés à nous poser la problématique de la protection de l'environnement en termes de relation qualité du produit et qualité environnementale. Notamment, existe-t-il des voies possibles vers une construction collective de cette qualité environnementale reconnue par l'ensemble des acteurs concernés?